

Il n'y a que des avantages à embaucher **en alternance.**

communiqué de presse

Réunion du Service Public de l'emploi Régional

Mercredi 5 octobre 2011 - invitation presse à 12h
au centre de formation des apprentis d'Eschau

21 rue des Fusiliers Marins - 67114 Eschau

Monsieur Pierre-Etienne BISCH, Préfet de la région Alsace et du Bas-Rhin, en présence de Monsieur Alain PERRET, Préfet du Haut-Rhin, a réuni le Service Public de l'Emploi Régional et les Sous-Préfets de la région Alsace, le mercredi 5 octobre 2011 à 10 heures au centre de formation des apprentis d'Eschau. A l'issue de la réunion, il a tenu un point presse en présence notamment de Monsieur Bernard STALTER, Président de la Chambre de Métiers d'Alsace.

**compensation
des charges
patronales**
pour un contrat
d'alternant
supplémentaire



“La baisse du chômage demeure la priorité”

Le chef de l'État a présidé le 28 septembre dernier une réunion sur l'emploi, en présence du Premier ministre, à laquelle participaient tous les préfets de région. Il a rappelé que la baisse du chômage demeurerait la priorité de l'action du gouvernement. Le Président de la République a souligné la nécessité d'une mobilisation exemplaire des services de l'État et du service public de l'emploi pour que l'ensemble des outils de la politique de l'emploi soient pleinement opérationnels sur le terrain.

En Alsace, la mobilisation est pleinement engagée avec l'ensemble des sous-préfets et des opérateurs du Service Public de l'Emploi. S'agissant de l'emploi des jeunes, la réunion du SPER au CFA d'Eschau, avec tous les Sous-Préfets, veut témoigner de la volonté du SPER de tout faire pour développer les formations en alternance, et particulièrement l'apprentissage. Par ailleurs, d'autres initiatives sont aussi engagées au profit des chômeurs de longue durée dans le cadre des plans d'actions territoriaux.

Atouts et spécificités de l'apprentissage en Alsace organisation d'une rencontre avec les Sous-Préfets au CFA d'Eschau

Comprendre les raisons du succès de l'apprentissage en Alsace, connaître les nouveaux enjeux dans les 5 prochaines années, avoir une vision générale sur la variété des formations et des diplômes, dialoguer avec les élus de la Chambre de métiers d'Alsace, telles sont les finalités de cette rencontre organisée à l'initiative conjointe de Pierre-Etienne Bisch, Préfet de la région Alsace et de Bernard STALTER, Président de la Chambre de métiers d'Alsace. Cette information / sensibilisation s'adresse en premier lieu aux sous-préfets, mais aussi aux cadres du SPER, qui viennent de prendre leur poste en Alsace. Elle sera suivie d'une visite du CFA d'Eschau.

Cette rencontre s'inscrit bien dans le positionnement moteur des sous-préfets, voulu par le Gouvernement, qui ont un rôle de leader dans la nécessaire mobilisation locale des opérateurs et des employeurs autour des politiques publiques d'emploi et de formation.



La DIRECCTE Alsace affiche les couleurs de l'apprentissage.



Apprentissage, il est encore temps de conclure des contrats

L'essentiel des recrutements d'apprentis se fait en septembre et en octobre. La campagne n'est pas achevée : il est toujours possible de conclure des contrats. Des places sont vacantes dans des CFA. Des employeurs sont toujours en recherche de candidats et des jeunes peinent à trouver un maître d'apprentissage. C'est maintenant qu'il faut les rapprocher.

20 000 apprentis en Alsace en 2015

A plus long terme, il s'agit de s'inscrire dans l'objectif ambitieux du contrat d'objectif et de moyens apprentissage conclu entre l'Etat et la Région Alsace de **passer de 15 000 apprentis, chiffre d'aujourd'hui, à 20 000 en 2015.**

L'apprentissage est ouvert à tous

L'apprentissage vise tous les niveaux de formation. La jeunesse d'Alsace est diverse. Les parcours des jeunes ne sont pas tous linéaires, ce qui ne les empêche d'avoir une forte motivation pour réussir. Les entreprises peuvent accueillir de façon ouverte et confiante tous les jeunes qui souhaitent s'orienter vers l'apprentissage. Ils acquerront ainsi les compétences dont elles ont besoin demain.

Compensation des charges patronales pour un contrat d'alternant supplémentaire

Des aides financières incitatives réduisent significativement le coût d'embauche : exonération totale de charges sociales, crédit d'impôt et aides aux employeurs versées par la Région Alsace.

En outre, une nouvelle aide est mise en place pour l'embauche de chaque jeune supplémentaire, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, sous la forme d'une compensation des charges patronales. L'obstacle financier étant levé, l'apprentissage n'a qu'un coût limité pour l'entreprise. C'est le meilleur investissement économique et intergénérationnel.



Pour développer la formation en alternance, Nadine Morano, Ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle a lancé le 29 septembre 2011 une nouvelle campagne de communication à destination des entreprises en faveur de l'emploi des jeunes. En Alsace, des initiatives sont prises pour renforcer l'impact de cette campagne afin qu'un maximum de jeunes et de chefs d'entreprise puissent bénéficier des nouvelles mesures.



Les chiffres sur les entrées en apprentissage par campagne dans le secteur marchand

- Juin 2008 à mai 2009 : **9184**
- Juin 2009 à mai 2010 : **9128**
- Juin 2010 à mai 2011 : **9476**

Avec un total de 15 000 apprentis en fin 2010, la région Alsace pèse 3,6 % du total national et se situe au 2^{ème} rang pour l'apprentissage des filles qui représentent le tiers de l'effectif régional.

Contacts

Préfecture : Viviane Chevallier - Tél. 03 88 21 68 77
DIRECCTE Alsace : Philippe Lalanne - Tél. 03 88 15 43 28